

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 17 AOÛT 1847.

L'HISTOIRE DU CANADA PAR F. X. GARNEAU,

JUGÉE PAR ISIDORE LEBRUN.

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro du 10 courant, la *Revue Encyclopédique* de Paris contient une appréciation de l'Histoire du Canada de M. Garneau, et cette appréciation, avons-nous dit, est l'œuvre de M. Isidore Lebrun. Nous avons de plus promis de donner des extraits de cette critique; nous venons aujourd'hui remplir notre promesse, mais aux extraits nous ajouterons certaines remarques que nous ont suggérées plusieurs passages de l'appréciation de M. Lebrun.

Le Critique, après avoir parlé des efforts de M. Faribault pour réunir en un seul ouvrage le titre de tous les documents relatifs à l'Histoire du Canada, nous montre notre pays "fidèle à son origine, résistant, par ses usages, ses mœurs, ses affections, à la suprématie britannique." "Le Canada, continue-t-il, reste catholique fervent par opposition à l'Eglise anglicane." Nous ne voulons point de cette opposition-là, nous la répudions; jamais le Canadien ne s'est dit: "L'Anglais est protestant, pour cela je serai catholique." Non; Dieu merci, il est catholique pour d'autres motifs; la raison qui le conserve uni à l'Eglise catholique a une autre origine que cet esprit de parti que M. Lebrun nous suppose fausement. Le Canadien est catholique non pas parce que ses pères étaient catholiques, bien moins encore parce que ceux qui le gouvernent sont protestants; *il est catholique par conviction!* Il est catholique, parce qu'il est certain, parce qu'il est persuadé, parce qu'il est convaincu que sa Religion est la meilleure, qu'elle est la seule bonne, et qu'il ne saurait s'attacher à une religion différente sans aller contre la voix de sa conscience et contre les convictions de son âme. Ceux qui supposent à sa foi un motif aussi peu élevé que le simple esprit de parti, un motif qui, après tout, ne signifierait presque rien, ceux-là calomnient le Canadien, ils l'avilissent, ils le privent de son bon-sens, de sa raison; ceux-là ne connaissent pas le Canadien, ils ne savent pas combien ils l'outragent en parlant ainsi. Il nous peine de voir des faits aussi peu corrects, des calomnies telles que celle-là tracées par une plume aussi exercée que celle de M. Lebrun: mais notre devoir nous oblige de relever tout ce qui est contraire à l'Histoire et à la Vérité.

Plus loin, M. Lebrun introduit M. Garneau comme il suit:

"Un Canadien connu par ses poésies patriotiques, M. Garneau, a voué son talent, ses veilles et jusqu'à sa modique fortune à la composition de l'histoire complète de son pays; entreprise de toute manière digne d'éloges; ouvrage typographique d'une exécution déjà très-louable, et il se composera de cinq forts volumes in-octave. Le premier volume contient l'histoire de la découverte de l'Amérique du Nord jusqu'à l'année 1689; le deuxième s'arrête à l'époque fatale de 1755; le troisième qui est sous presse, racontera, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la lutte morale et politique engagée et soutenue par le Canada français contre l'Angleterre. L'histoire de l'Amérique anglaise du nord, depuis 1800 jusqu'à nos jours, formera la matière des quatrième et cinquième volumes." Nous aimons à reconnaître ici avec M. Lebrun les sacrifices que s'est imposés M. Garneau pour composer son Histoire du Canada. Le pays se sent endetté envers son Historien, et il a été question de lui accorder une allocation; nous ne savons si ce plan se réalisera.

Bientôt le Critique en vient à parler de la Colonisation du Canada, et il nous montre que les pouvoirs, qui pouvaient effectuer la colonisation, se trouvaient sans cesse désunis. "Le commerce, dit-il, obtint bien de former quelques sociétés dont les employés, aventuriers intrépides, se livrèrent avidement à la traite des pelleteries; mais le privilège qui comprimait l'industrie dans la Métropole rompit successivement ces associations. L'exploitation par les missions, qui ne songeait point d'ailleurs à convertir aussi par le travail et les arts usuels les populations indigènes, ne se trouvait-elle pas comme

préposée à l'exécution rigide des ordres qui interdirent le Canada aux coreligionnaires de Coligni, ensuite aux protestants expulsés de la Rochelle?"

Les Missionnaires, bien qu'en disent M. Lebrun et plusieurs autres, les missionnaires du Canada "songeaient à convertir par le travail et les arts usuels les populations indigènes"; toujours, à la suite de la Religion, marchaient les arts et le travail, et pour nous servir de l'expression d'un grand homme, nous dirons que dans les vastes contrées de l'Amérique, l'on a toujours vu la Civilisation marchant appuyée sur la Religion. Nous n'entrerons point dans le détail des services des Missionnaires, nous ferons seulement remarquer que sans eux la civilisation des Sauvages eût été impossible. Quant au dernier membre de phrase de la citation que nous venons de faire, il est inutile de dire que l'histoire est là pour montrer que le Clergé Catholique n'a jamais voulu servir de moyen d'oppression; la Religion Catholique est éminemment libre, c'est-à-dire, qu'elle est opposée à l'oppression, qu'elle veut la liberté de tous, qu'elle n'entend nullement violenter les consciences, qu'elle ne veut agir que par la seule persuasion. Bien plus, ne voulant jamais être le moyen employé pour opprimer, la religion catholique elle, n'a jamais usé de l'oppression.

Après avoir cité le passage où M. Garneau trouve fort mauvais que l'on ait commencé si tôt à avoir en Canada des Institutions conventuelles, M. Lebrun en vient aux collèges, et après avoir parlé des richesses de la maison de St. Sulpice de Montréal, il continue ainsi: "Ces collèges, c'est justice de le reconnaître; ont été longtemps les seules écoles qui aient procuré au pays l'instruction classique; mais leur régime de séminaire fait désirer aujourd'hui un enseignement qui soit en rapport avec le progrès des sciences et de l'industrie." Certes, à entendre M. Lebrun parler d'une manière aussi tranchée, ne dirait-on pas un homme qui sait à fond l'instruction que donnent nos collèges en Canada? Cependant nous sommes certains qu'interrogé sur cette matière, on pourrait voir chez lui plus d'envie de s'attaquer à nos maisons d'éducation que toute autre chose. Cet enseignement qui, selon le savant critique, n'est plus en rapport avec le progrès des sciences et de l'industrie, nous aimerions qu'il vint nous le définir; nous serions aises de savoir quelle définition il nous en donnerait. Nos collèges, bien que sous "le régime de séminaire," n'en sont pas moins de précieuses institutions. Sans eux, où en serait la jeunesse Canadienne? elle n'aurait aucune éducation. D'ailleurs l'enseignement de nos collèges, bien qu'inférieur à celui de certaines institutions en France, est sans contredit supérieur à celui des établissements de même genre dans ce dernier pays; c'est l'enseignement le plus élevé qui se donne dans le nord de l'Amérique. Bien loin de n'être pas en rapport avec le progrès des sciences et de l'industrie, bien loin de se trouver non adapté aux besoins actuels, cet enseignement est au contraire suffisant pour le moment grâce aux efforts constants des dignes professeurs qui enseignent dans nos diverses maisons d'Education. Actuellement l'Histoire dans toutes ses branches fait dans la plupart de nos collèges la part principale des études, et l'Histoire l'on joint l'étude de quatre langues, à l'étude de la physique avec de la chimie, des mathématiques, de l'économie politique; que sais-je, moi? La seule chose que nous ayons à désirer, c'est un intermédiaire entre les écoles primaires et les collèges; il y a là une lacune qu'il faudrait remplir, mais ce n'est pas aux collèges qu'il faut s'en prendre. Les collèges font leur devoir, ils satisfont la population du pays, ils se mettent au niveau des besoins du pays, au niveau des progrès du siècle, et s'attirent par là l'hommage continu du peuple Canadien qui, voit dans le maintien des collèges celui des institutions qui lui sont les plus utiles et les plus chères. Sans doute que M. Lebrun ne trouve pas les collèges convenables, parcequ'à l'enseignement profane l'on joint l'enseignement religieux; mais qu'il veuille bien savoir que dans nos collèges, bien que l'enseignement religieux soutienne l'enseignement profane, cependant personne n'est forcé à croire contre ses convictions; bien plus, personne n'est forcé à un acte religieux qui lui répugne, et voilà pourquoi l'on voit si souvent, continuellement, des jeunes gens même d'une croyance différente de celle des catholiques, recevoir leur éducation dans nos collèges, et jamais un seul d'entre eux n'a eu à dire qu'on le forçait à un acte religieux contraire à sa volonté. En un mot, cette phrase de M. Lebrun contre les collèges du Canada est une phrase qui n'a pour fondement aucun fait et qui n'est qu'une pure fiction venue d'outre-mer. C'est une fiction que l'on peut placer à côté de celle que le savant critique nous trace ainsi un peu plus bas en parlant du conseil souverain: "L'établissement d'un conseil souverain eut pour effets principaux de retenir à Québec l'appel des pro-